

Sentiers d'Avenir

Association pour la Création de Sentiers Côtiers Pérennes Respectueux des Usages et de l'Environnement

Adresse : 9 Kercune 56550 Locoal Mendon
sentiers.davenir@laposte.net
<http://www.sentiersdavenir.fr/>

Assemblée générale ordinaire (AGO) du 18 juin 2021 Rapport d'activités de l'année 2020

Bonjour à tous,

C'est le second exercice de l'Association Sentiers d'Avenir.

Pour mémoire le nombre des membres fondateurs (appelés aussi membres d'honneur) est de 111.

Les membres actifs sont au nombre de 24.

Les membres « bienfaiteurs » sont au nombre de 40.

Pour la période du 1^{er} janvier au 10 octobre 2020 le Conseil d'administration était composé de :

- **Anne Le Port** ; Pont Lesdour 56550 Locoal Mendon
- **Tifenn Yvon** ; Listrec 56550 Locoal Mendon
- **Raymond Charguillon** ; Lescouet 56550 Locoal Mendon
- **Jean Michel Gruau** ; Penines 56550 Locoal Mendon
- **Thierry Guyonvarch** ; Kercune 56550 Locoal Mendon
- **Ronan Goavec** ; Kercune 56550 Locoal Mendon

Le bureau était constitué de :

- Raymond Charguillon, trésorier
- Jean Michel Gruau, secrétaire
- Thierry Guyonvarch, vice- président,
- Ronan Goavec, président

Lors du conseil d'administration du 10 Octobre 2020, suite à la démission de Jean Michel Gruau et de Tifenn Yvon, **Roselyne Gicquel-Daubert du Listoir Landévant et Christian Lesur de Kerihuelo Landaul** ont été cooptés pour leur succéder comme il est prévu à l'article 13 des statuts. La présente AGO devra valider cette cooptation.

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois en 2020. Les statuts prévoient une réunion par semestre, mais en raison des contraintes sanitaires « covid-19 » les deux conseils ont eu lieu au second semestre.

Le bureau s'est réuni 7 fois, parfois en télé ou visio-conférence.

Les membres du bureau ou de l'association ont participé à plusieurs réunions de travail, en particulier concernant les usages sur la Ria d'Étel (Marion Florez – thèse de doctorat) et à l'organisation de la lutte contre les baccharis (réunions sous l'égide du Syndicat Mixte de la Ria d'Étel – Natura 2000).

Quatre bulletins d'information trimestriels ont été diffusés. Un bulletin spécial a analysé les programmes des candidats aux municipales du point de vue de la conservation de l'environnement et des « cheminements doux ».

Quelques nouveaux articles ont été ajoutés sur le site internet.

Très peu d'actions de terrain ont eu lieu (« quelques » baccharis ont néanmoins été arrachés). Les règles sanitaires ont beaucoup restreint les activités de groupe.

Les recherches de sentiers alternatifs aux « sentiers côtiers de type SPPL (Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral)» ont été suspendues en raison de la complexité du sujet et des contraintes COVID. Nos demandes de RDV avec les autorités chargées de la SPPL et nos propositions de concertation sur ce sujet n'ont eu aucun succès en 2020 (pas plus que les années précédentes).

Fin 2019 l'association a déposé un recours devant le Tribunal Administratif (TA) de Rennes en vue de l'annulation de l'arrêté SPPL de Landévant (recours porté avec deux de nos membres de cette commune). Ce dossier n'a pas beaucoup avancé en 2020 mais a évolué en début de cette année. Le jugement devrait avoir lieu avant la fin de 2021.

Quatre adhérents de Landaul avaient également déposé fin 2019 un recours concernant l'arrêté SPPL de leur commune. L'association les soutient et contribue à leur démarche (un Mémoire en Intervention Volontaire a été déposé à cet effet au TA de Rennes).

Nous avons déposé un recours gracieux demandant au préfet d'annuler son arrêté SPPL concernant le Gréo à Arradon. Le Préfet n'a pas donné une suite favorable à notre demande. Le site ne présentant pas d'enjeu environnemental, nous en sommes restés là sur ce dossier.

Les dossiers SPPL de Belz et de Locoal Mendon n'ont pas évolué en 2020. Ils évoluent en ce moment.

Le bureau a présenté au Conseil d'administration une charte « des résidents et usagers de la ria d'Etel » en vue de contribuer à la protection cet environnement exceptionnel. La présentation de ce travail est à l'ordre du jour de cette AGO.

Pour conclure, malgré les difficultés sanitaires, notre association est restée active en 2020 !